

## Demande de « revoyure » des salaires pour un vrai équilibre social !

Alors que nous venons de traverser une pandémie mondiale historique, une crise économique, une crise d'approvisionnements de matières premières sans précédent et que la guerre frappe à nos portes, tout va bien pour notre Groupe !

La Direction Générale confirme la progression prévue du Chiffre d'Affaires de plus de 2 milliards d'euros (29 Mds € en 2021 et 31 à 32 Mds € prévus en 2022) et du résultat net part groupe pour 2021 à 3,2 Mds €, avec un bénéfice net issu des comptes sociaux à 1,5 Mds €. La Direction Générale du Groupe assure même que nos **actionnaires vont percevoir plus de 47% du résultat 2022 en dividendes** (soit plusieurs centaines de millions d'euros)... comme lors des années record du Groupe.

L'urgence de maintenir le pouvoir d'achat de tous amène la plupart des branches à « ré-ouvrir » la négociation des minimas de salaires dans plusieurs secteurs de la Métallurgie, urgence entendue au plus haut sommet de l'état avec la création d'un « pack pouvoir d'achat » pour les plus faibles revenus qui devrait être voté prochainement par nos députés dans le nouvel Hémicycle,

**FO demande à la Direction d'entendre ses salariés qui perdent jour après jour du pouvoir d'achat en venant travailler alors que dans le même temps Schneider maintient sa marge à coup d'augmentation des prix des produits !**

**Le Groupe peut faire mieux ! Nous avons besoin d'une vraie Justice Sociale !**

**ACTIONNAIRES :**  
Taux de distribution de 47% du résultat net 2021 en dividendes à 2,9 € en progression de 12% par rapport à l'année n-1

**SALARIÉS :**  
- PRS à 3,1% AG/AI pour 2021  
- Versement exceptionnel de 0,4% sur SEI-SEF  
- Prime exceptionnelle comprise entre 255 € brut (196€ net) et 560 € brut (430€ net)

**Pour TOUS:**  
- Intéressement Part Groupe à 4,1% sur 5% maxi  
- Abonnement à 1404€, identique depuis 20 ans

**Avec un taux d'inflation qui s'accroît, les salaires doivent être la PRIORITÉ !**

Lors de la négociation NAO 2022 qui repose sur l'inflation 2021 sur 12 mois à 1,6%, **FO** a signé un accord pour que tous les salariés soient récompensés à minima de tous les efforts réalisés.

Depuis, la situation économique en France, en Europe et dans le Monde a fortement changé. Le **taux d'inflation** sur 12 mois glissant **vient de passer à 5,2% en mai 2022** impactant de facto le pouvoir d'achat de ses salariés en France.

Après une année record des résultats économiques du Groupe, **FO demande un meilleur partage des richesses**. Ce sont bien ces résultats historiques qui ont contribué à l'augmentation de la **rémunération et avantages de +29% de notre PDG** votés à la dernière AG du groupe !

Indices des prix à la consommation

	Pondérations 2022	mai 2021	avril 2022	mai 2022 (p)
Ensemble IPC*	10000	1,4	4,8	5,2
Alimentation	1649	-0,3	3,8	4,2
- Produits frais	249	-2,7	7,1	1,5
- Autre alimentation	1400	0,2	3,3	4,6
Tabac	215	5,3	-0,1	-0,1
Énergie	886	11,7	26,5	28,0
Produits manufacturés	2444	-0,1	2,6	2,9
Services	4806	1,1	3,0	3,2
Ensemble IPCH**	10000	1,8	5,4	5,8

Evolutions annuelles (en%), base 100 : année 2015

Jean-Pascal Tricoire  
Président-Directeur général  
(en euros)

**TOTAL RÉMUNÉRATION ET AVANTAGES (A)+(B)+(C)+(D)**

Rémunération et avantages attribués au titre de l'exercice		Rémunération et avantages réalisés lors de l'exercice	
2021	2020	2021	2020
6 946 207	5 278 851	13 642 736	9 350 086

**Pour FO, nous demandons une meilleure reconnaissance des efforts consentis depuis 2 ans avec la prise en compte de mesures prioritaires pour maintenir le pouvoir d'achat de TOUS !**

### NOS REVENDEICATIONS :

- La revalorisation d'un supplément d'Augmentation Générale pour TOUS de 3%.
- La rétroactivité depuis janvier 2022 de cette mesure !
- Le versement de la nouvelle prime MACRON dès le décret voté prochainement à l'Assemblée Nationale d'une valeur comprise entre 3 000€ et 6 000€ non chargée suivant certains critères.

